



COMMUNIQUE DE PRESSE

UNSEN Cgt Educ'Action 263 rue de Paris (Case 549) 93515 MONTREUIL CEDEX
Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Nicole Hennache TEL. 01 48 18 81 47

Réforme de la voie technologique industrielle au lycée... Une troisième réforme dans le lycée, pour quoi faire ?

L'actuelle voie STI est reconnue comme une voie de réussite, en particulier pour les élèves, nombreux, ayant des lacunes.

Les nouvelles disciplines, le travail à effectif réduit en atelier et travaux pratiques leur redonnent toutes leurs chances. Les bacheliers peuvent poursuivre des études courtes, professionnellement « insérantes » (BTS) mais aussi obtenir des diplômes Bac + 3, voire + 5. Victime de la mauvaise image de l'industrie, cette voie est pourtant peu attractive, et tous s'accordent sur la nécessité d'une réforme de la filière pour la rendre plus lisible et en phase avec les nouvelles réalités industrielles.

Cependant, la réforme actuelle supprime les supports industriels professionnels, rend les programmes plus abstraits et trop d'élèves sont devant chaque enseignant. Au prétexte de rénover la voie technologique industrielle, cette réforme la vide de sa substance. C'est un gâchis pour les jeunes actuellement présents dans ces filières qui ne pourront plus suivre ces enseignements, ce que reconnaissent de nombreux inspecteurs. Les passerelles permettant aux élèves de Bac pro d'intégrer la STI, vont disparaître.

Comme pour le lycée, son but est avant tout comptable : des disciplines, et par conséquent de nombreux postes, seront supprimés.

Les collègues sont dans le flou quant à leur avenir : enseigner dans les nouvelles STI avec une formation à minima et pour un public très différent, être reconvertis en technologie collègues, peut-être en maths, ou subir le décret sur la réorientation professionnelle ?

De plus, pour les régions qui ont beaucoup investi ces dernières années dans des matériels industriels professionnels -machines très coûteuses (des dizaines, voire des centaines de milliers d'euros)-, le coût sera élevé. Et il faudra investir dans du nouveau matériel et adapter les locaux.

Tout cela coûtera très cher. La région Île-de-France chiffre cela à 20 millions d'euros, uniquement pour les nouveaux matériels.

La CGT Educ'action revendique, aux côtés des enseignants de STI :

- Un moratoire d'un an sur la mise en place de la réforme.
- La construction d'une véritable rénovation STI, d'ici juin, avec les enseignants, les élèves et tenant compte de l'avis des industriels.
- Une formation d'adaptation de qualité des enseignants qui en auront besoin, sur le temps de service, en 2011-2012.
- Le maintien et le développement de la voie technologique industrielle, pour répondre aux besoins des élèves et de l'industrie.

Montreuil, le 10 décembre 2010